

AVEC L'INTRODUCTION DU CPA

## La capitalisation boursière a dépassé les 500 milliards DA

P4



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Au menu, la capacité nationale du stockage des céréales

P3

LUTTE CONTRE LES INCENDIES EN 2024

**Tassili Travail Aérien mobilise  
12 avions bombardiers**

P2

Agression sioniste

**Ghaza pourrait dépasser le seuil  
de famine les six prochaines semaines**

P11

ALNAFT

**Examen des opportunités de partenariat avec Harbour Energy**

Le président de l'Agence nationale de valorisation des ressources des hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem, a reçu, hier, une délégation de la compagnie pétrolière et gazière britannique Harbour Energy, conduite par sa PDG, Linda Cook, a indiqué un communiqué de l'agence.

Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège d'Alnaft, en présence de membres du comité de direction, il a été procédé à l'examen des opportunités de partenariat et d'investissement en matière de développement des hydrocarbures", a précisé la même source. Les deux parties ont évoqué notamment "les activités d'exploration et de production Harbour Energy qui est la plus grande société pétrolière et gazière indépendante cotée à Londres, avec une position de leader au Royaume-Uni ainsi que des participations en Indonésie, au Vietnam, au Mexique et en Norvège", a ajouté le communiqué.

A cette occasion, "M. Beldjehem a mis en avant, d'une part, le potentiel et les opportunités offertes par le domaine des hydrocarbures algérien, et d'autre part, la détermination d'Alnaft à accompagner et apporter toutes les facilitations aux partenaires étrangers souhaitant investir en Algérie", a souligné la même source.

R.N

FINANCE ISLAMIQUE

**La BNA accorde plus de 12 milliards DA de financements**

Les financements de la Banque nationale d'Algérie (BNA), en matière de finance islamique, ont dépassé les 12 milliards DA, alors que les dépôts étaient de l'ordre de 35 milliards DA, à fin 2023, a indiqué, hier à Alger, la Cheffe du département de la finance islamique à la BNA, Mme Amina Athamnia.

Ces chiffres ont été réalisés à travers les différents produits de la finance islamique de la banque, depuis son lancement le 4 août 2020, a précisé la même responsable dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'inauguration d'une nouvelle agence dédiée exclusivement à la finance islamique de la BNA, à la Rue Hassiba Ben Bouali (Alger). La cérémonie d'ouverture de la nouvelle agence a eu lieu en présence des cadres de la BNA, troisième agence dédiée à cette formule à Alger, portant ainsi le nombre total à 12 agences, outre ses 105 guichets consacrés à cette activité au niveau des autres agences (classiques).

Cette banque publique propose 15 produits de finance islamique destinés aux particuliers, professionnels et opérateurs économiques, à l'instar de la Mourabaha immobilière, Mourabaha équipement, Mourabaha automobile, Mourabaha investissement, Mourabaha exploitation, outre les services Ijara et d'épargne ainsi que le crédit "Essabil" pour le Hadj et la Omra. Selon Mme Athamnia, la demande accrue sur cette formule de finance a encouragé la banque à l'ouverture d'agences dédiées exclusivement à cette activité. Mieux, la BNA envisage d'élargir son réseau avec l'ouverture, au courant de cette année, de six autres nouvelles agences.

R.N

LUTTE CONTRE LES INCENDIES EN 2024

**Tassili Travail Aérien mobilise 12 avions bombardiers**

En prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'année en cours, Tassili Travail Aérien a acquis, en exécution des instructions du président Tebboune, six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux avions livrés, hier mardi, et un autre en septembre prochain.

Les pouvoirs publics semblent décidés à éviter aux Algériens de revivre les scénarios funestes des étés précédents, marqués par des incendies meurtriers ayant causé des pertes humaines et matérielles considérables. En effet, la compagnie Tassili Travail Aérien (TTA) a mobilisé une flottille composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, a indiqué cette filiale du groupe Sonatrach, spécialisée dans le travail aérien.

Le chef de base de la compagnie Tassili Travail Aérien de Mostaganem, Ahmed Boubekri, a souligné, mardi, dans ses explications données au Directeur général des forêts, Djamel Touahria, sur le projet de la base aérienne de lutte contre les incendies de forêt et d'évacuation sanitaire à l'aérodrome de Sayada, dans le cadre de sa visite dans cette wilaya, que la compagnie, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'année en cours, a acquis six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux avions livrés, hier mardi, et un autre en septembre prochain. Sept avions du même type seront également loués, a ajouté le même intervenant, notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus, lors de cette campagne pour un soutien logistique.

S'agissant du projet de la base aérienne de l'aérodrome de Sayada, il a souligné que les travaux ont dépassé un taux d'avancement de 57 % et



seront achevés à la fin du mois de mai prochain, ajoutant que cette infrastructure aérienne entrera en service, le 15 juin prochain, selon les délais arrêtés. Au titre de la 2e et 3e phases du projet, pour lequel une valeur de 2 milliards de dinars a été allouée à titre d'investissement, une école de pilotage et de développement de différentes activités de la base aérienne sera réalisée, selon le même responsable. Pour sa part, M. Touahria a déclaré que l'objectif de l'implication des capacités aériennes est de réduire les incendies et de contenir leur propagation, d'autant plus que les expériences des dernières années ont été satis-

faisantes, notamment dans les zones difficiles d'accès ne disposant pas de sentiers forestiers. En outre, plusieurs startups ont œuvré à innover en matière de surveillance, en proposant des méthodes avancées telles que les caméras à 360 degrés.

Selon le même responsable, cette année, une décision "proactive" et "prudente" a été prise, en avançant d'un mois la date de lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies de forêts et des récoltes agricoles, qui débutera le 1er mai au lieu du 1er juin, et s'étalera jusqu'au 31 octobre prochain.

Synthèse : Ali.C

PARTENARIAT

**Projet de production de lait en poudre avec la société qatarie Baladna**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a signé, hier à Alger, un accord-cadre avec la société qatarie "Baladna" pour la réalisation d'un projet intégré de production de lait en poudre dans les régions du Sud du pays, notamment dans la wilaya d'Adrar.

L'accord a été paraphé par la directrice générale de l'investissement agricole et du foncier au ministère, Souad Assous, et le président du Conseil d'administration de la société "Baladna", Mohamad Moutaz Al-Khayyat, en présence de plusieurs ministres dont celui de l'Agriculture. Le wali d'Adrar et l'ambassadeur du Qatar en Algérie ont été de la partie. Cet accord porte sur la réalisation d'un projet

structurant consistant à la création de fermes d'élevage intégrées de vaches laitières et de la production de lait en poudre, à travers ce partenariat entre la société qatarie "Baladna" et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI).

D'une superficie totale de 117.000 hectares, ce projet est composé de trois pôles contenant chacun une ferme de production de céréales et de fourrage, une ferme d'élevage de vaches et de production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de production de lait en poudre, a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature.

Une fois concrétisé, ce projet permettra de produire localement 50% des besoins natio-

naux en poudre de lait de l'Algérie, d'approvisionner le marché local en viande rouge, outre sa contribution à l'augmentation du cheptel bovin national. Ce projet d'une valeur de 3,5 milliards de dollars, devrait permettre la création de 5.000 postes d'emploi directs.

De nombreuses facilitations ont été octroyées à ce projet notamment en matière d'accès au foncier, d'accapement et de financement, outre les avantages prévus par la loi 22-18 relative à l'investissement. Le projet intégré de production de lait en poudre, l'un des produits de large consommation, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant le renforcement de la sécurité alimentaire.

R.N

TRANSPORT MARITIME

**Plusieurs avantages prévus pour motiver les opérateurs**

Le gouvernement prévoit plusieurs avantages et facilitations en faveur des opérateurs souhaitant investir dans le domaine des transports maritimes, a affirmé hier à Alger lors de la 1ère édition du Forum maritime d'Alger, organisée par Global Trade Support, le sous-directeur chargé du transport maritime et activités auxiliaires au ministère, Kamel Si Kaddour. Il a indiqué que parmi ces principaux avantages prévus, l'octroi d'une concession de 10 ans renouvelable et l'accompagnement de ces opérateurs auprès des institutions financières pour leur faciliter l'accès au crédit. "Il y a une certaine réticence de la part des banques et institutions financières par rapport à ce type d'investissement et notre rôle c'est de les convaincre de son intérêt pour le développement économique et commercial du pays", a-t-il fait valoir. Le responsable a fait état de la tenue de

plusieurs réunions entre le ministère des Transports et celui des Finances dans l'objectif de permettre à ses opérateurs de contracter des crédits. Parmi les facilitations accordées, M. Si Kaddour a également cité l'allègement des conditions relatives à l'état des navires. "Plusieurs opérateurs ont exprimé leur souci concernant l'investissement relatif à l'acquisition d'un navire neuf vu son prix très coûteux", a-t-il indiqué, en expliquant que le cadre juridique en vigueur relatif à la concession d'exploitation des services de transport de passagers et de marchandise, exige que le navire à exploiter doit avoir moins de 15 ans d'âge. "En réponse à leur préoccupation, un arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités de dédouanement des navires à état usagers (de plus de 15 ans) pour l'exploitation a été promulgué après concertation entre le ministère des transports et celui

des finances", a-t-il dit. En vertu de cet arrêté, "des dérogations d'âge peuvent être accordées par les services chargés de la marine marchande lorsque l'état du navire est jugé satisfaisant suite à une inspection technique effectuée par un organisme habilité désigné par le ministère", a-t-il encore détaillé. Il a précisé qu'il existe une concession pour assurer les deux services (le transport de passagers et de marchandises) et une autre pour un seul type d'activité. La durée de la concession est de 10 ans renouvelables. Pour sa part, Abdelkrim Rezal, expert et ancien directeur au ministère, a mis en avant l'importance de la flotte maritime nationale, soulignant la nécessité de moderniser davantage les onze ports existants pour les mettre au diapason des mutations enregistrées au niveau du commerce national et international.

R.N

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# Au menu, la capacité nationale du stockage des céréales

La renforcement de la capacité nationale du stockage des céréales a été, hier, au centre de la réunion hebdomadaire du gouvernement. Un sujet hautement stratégique qui touche la sécurité alimentaire du pays.

Il s'agit de l'examen des progrès accomplis dans l'exécution du projet de réalisation d'un complexe et d'une chaîne de silos à travers le territoire national. Une fois achevé, ce projet va porter la capacité de stockage des céréales de l'Algérie à neuf millions de tonnes avant fin 2025, selon les prévisions du secteur, qui précise que la construction de 350 nouveaux centres de proximité de stockage, chacun d'une capacité comprise entre 5.000 et 7.000 tonnes à travers 44 wilayas, a aussi démarré. Il en va de même pour 36 silos de céréales.

Ces projets une fois réalisés viendront renforcer les capacités de stockage actuelles des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) qui sont estimées à plus de 34 millions de tonnes, outre les 25 millions de tonnes détenus par les opérateurs privés (minoteries et semoulieries).

Le gouvernement a examiné, également, le projet de loi relative aux assurances, visant la mise en œuvre d'une réforme globale de ce secteur à travers la mise en place d'un cadre juridique unifié et intégré qui garan-



tit la promotion de la gouvernance et l'organisation de ce secteur, ainsi que la mise en place de nouveaux types d'assurance et l'adaptation aux évolutions que connaît ce secteur, notamment en ce qui concerne la consécration de l'assurance numérique. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur des Transports et l'évaluation des

mesures prises pour l'amélioration des services de transport fournis aux voyageurs, ainsi que les projets en cours pour la prise en charge des différentes préoccupations soulevées dans ce domaine, y compris le projet de réalisation du portail de service public du secteur des Transports. Enfin, le Gouvernement a examiné l'adaptation du cadre réglementaire applicable aux

établissements classés pour la protection de l'environnement, ainsi qu'un nombre de mesures visant à renforcer le cadre réglementaire relatif à l'accompagnement et à l'appui de l'opération de financement de l'acquisition de logements collectifs et individuels dans certaines régions du Sud et des Hauts Plateaux".

Synthèse : Sid Ali

ALGÉRIE-TUNISIE-LIBYE

## Signature d'un accord sur la gestion des eaux souterraines communes

L'Algérie, la Tunisie et la Libye ont signé, mercredi à Alger, un accord portant création d'un mécanisme de concertation sur la gestion des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional. L'accord a été signé par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, le ministre tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Abdelmonem Belati et le vice-ministre libyen des Ressources en eau, Mohammed Faraj Qunidi.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Derbal a affirmé que l'accord "ouvre une nouvelle page prometteuse en matière de

coordination et de coopération entre nos pays dans un domaine vital, à savoir les ressources en eau, sur lequel repose tout processus de développement".

Les dirigeants des trois pays, Messieurs les Présidents Abdelmadjid Tebboune, Kaïs Saïed et Mohamed Younes El-Menfi sont convenus, lors de la 1ère réunion consultative tenue lundi à Tunis, d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional et d'accélérer la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique des réseaux de transport d'électricité entre les trois

pays.

Ils sont également convenus de "créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints, d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires, tels que la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets et programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays", selon le communiqué final de la réunion.

R.N

LUTTE ANTITERRORISTE

## L'Algérie participe à Abuja à une réunion africaine de haut-niveau

L'Algérie a pris part aux travaux de la réunion africaine de haut-niveau sur la lutte antiterroriste qui s'est tenue dans la capitale du Nigeria, Abuja, les 22 et 23 avril, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

La délégation participant à cette réunion était conduite par le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzoug, a précisé la même source.

La réunion a été marquée par "une large participation de représentants des pays africains, d'organisations régionales et d'organismes onusiens", indique la même source ajoutant que "plusieurs axes liés aux moyens de renforcement de la coordination et de la coopération pour faire face au terrorisme et aux menaces sécuritaires communes ont été abordés".

M. Larbi Merzoug a également rencontré, en marge des travaux de la réunion, le Secrétaire général adjoint du Bureau des Nations Unies contre le terrorisme (UNOCT), Vladimir Ivanovich Voronkov, conclut le communiqué.

MÉDÉA

## Un terroriste abattu et des armes récupérées

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a abattu dimanche un terroriste lors d'une opération de fouille et de ratisage dans la zone de Thenéa El-Kahla, au Secteur militaire de Médéa et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs garnis de munitions, une paire de jumelle et divers objets, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratisage dans la zone de Thenéa El-Kahla, au Secteur militaire de Médéa en Première Région Militaire, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a abattu, hier 21 avril 2024, un terroriste "KHATAR Amhamed" dénommé "Ismail", et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs garnis de munitions, une paire de jumelle et divers objets", a précisé le communiqué.

"Cette opération réitère la vigilance et la détermination des unités de l'Armée Nationale Populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication", conclut le MDN.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Mouvement partiel dans le corps des walis

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, ce mercredi 15 Choual 1445 de l'hégire, correspondant au 24 avril 2024, un mouvement partiel dans le corps des walis, portant: - Mutation de M. Mustapha Aghamir, wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar. - Mutation de M. Abdelghani Fialli, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla. - Mutation de M. Aïssa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla. - Mutation de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal", précise le communiqué.

R.N

RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DE LA NATION

## Une série de réunions en début mai

La Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation a décidé de programmer une série de réunions à partir du mois de mai prochain, consacrées à l'examen de l'avant-projet de révision du Règlement intérieur du Conseil, a indiqué hier un communiqué de cet organe législatif.

"Conformément aux dispositions de l'article 139 du règlement intérieur du Conseil de la nation et sur renvoi du président du Conseil, Salah Goudjil, portant avant-projet de révision du Règlement intérieur du Conseil de la nation, la Commission des affaires juridiques,

administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation a tenu une réunion ce mercredi 24 avril 2024, dans la salle du chahid Larbi Ben M'hidi au siège du Conseil de la nation, présidée par Mohamed Laid Ballaâ, président de la Commission", a précisé le communiqué.

"Cette réunion a été consacrée à la mise en place du plan de travail de la commission et à l'établissement du calendrier de ses prochaines réunions pour prendre en charge l'examen de l'avant-projet de révision du Règlement intérieur du Conseil de la nation qui lui a été soumis, ainsi que l'élaboration d'un

rapport préliminaire à ce sujet", ajoute-t-on de même source. Les membres de la commission sont convenus de "programmer une série de rencontres et de réunions à partir du mois prochain pour examiner l'avant-projet avant de le soumettre aux groupes parlementaires représentés au Conseil de la Nation pour enrichissement, en vue de l'élaboration d'un document final consensuel du projet de révision du règlement intérieur et d'un accord au sein du Conseil de la nation, qui soit équilibré et conforme à la Constitution du 1er novembre 2020, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", conclut le document.

R.N

**SONATRACH**

**Protocole d'entente avec la société omanaise ABRAJ Energy Services**

Le groupe Sonatrach a signé, mercredi à Mascate (Oman), un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise ABRAJ Energy Services, a-t-il indiqué dans un communiqué. Ce protocole permettra à Sonatrach et à ABRAJ Energy Services d'engager des discussions qui porteront sur "les opportunités de coopération dans les activités de forage, de Workover et des services aux puits, ainsi que les services aux projets intégrés", a-t-on expliqué. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, ajoute le document, rappelant que ABRAJ Energy Services, est l'une des principales sociétés du Sultanat d'Oman opérant dans les services Oil & Gas. La signature de ce MoU confirme "les ambitions de Sonatrach de développer la coopération dans les activités de services pétroliers à l'international et de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises à travers l'échange mutuel d'expériences et la formation spécialisée", a souligné le communiqué.

R.E

**AUTOMOBILE**

**Inauguration de deux usines de pièces de rechange à Constantine**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a présidé, mardi soir dans la wilaya de Constantine, la cérémonie d'inauguration d'une usine de fabrication de pièces automobiles et d'une unité de production de batteries, réalisées dans la commune d'Ibn Badis dans le cadre de l'investissement privé. Il s'agit de la société Cirta Automotive de production de pièces automobiles, initiée dans le cadre d'un partenariat algéro-turc au niveau de la zone industrielle de la commune d'Ibn Badis, avec une capacité de production de plus de 2,5 millions de pièces de rechange par an. L'usine emploie 180 travailleurs et produit une grande variété de pièces de rechange en caoutchouc, en caoutchouc métal et caoutchouc aluminium, qui répondront, dans une large mesure, à la demande croissante du marché local avant d'exporter vers les pays du Maghreb et d'Afrique.

Le ministre a également inauguré une unité de fabrication de batteries employant 184 travailleurs, d'une capacité annuelle de production estimée à 1 million de batteries de différentes puissances et tailles, selon les explications fournies sur site au ministre. Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'inauguration de cette dernière usine, M. Aoun a indiqué que la participation des opérateurs privés, dans la wilaya de Constantine, dans le domaine de l'investissement industriel, est "un indicateur fiable" des progrès accomplis en matière de développement économique dans cette wilaya. Il a affirmé que grâce à ces deux unités, entre autres, le programme de relance de l'industrie automobile en Algérie "ne se limitera pas uniquement à la fabrication mécanique et au montage, mais se distinguera aussi par l'assurance d'un approvisionnement régulier du marché algérien en pièces automobiles".

Le ministre a salué, à cette occasion, le "dynamisme économique" illustré par le développement du tissu industriel de la wilaya de Constantine, qui comprend des pôles industriels pharmaceutique et parapharmaceutique, alimentaire et mécanique, et qui compte 8 unités importantes de l'industrie mécanique employant plus de 3.200 travailleurs, en plus de 30 entreprises actives dans le domaine de la maintenance mécanique, et qui emploient plus de 900 travailleurs, confortant ainsi la position de la wilaya dans cette filière industrielle.

R.E

**AVEC L'INTRODUCTION DU CPA**

**La capitalisation boursière a dépassé les 500 milliards DA**

*De 71 milliards de dinars environ à fin 2023, le capital de la Bourse d'Alger a été multiplié par sept, avec l'introduction du CPA à la Bourse, pour dépasser les 500 milliards DA, soit près de 4 milliards de dollars actuellement.*

L'introduction récente de la banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) à la Bourse d'Alger a septuplé la capitalisation boursière de ce marché financier, a indiqué mardi à Alger le Directeur général de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, estimant que le regain d'activité sur le marché ouvre la voie à l'introduction de nouvelles sociétés. Lors d'un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le rapporteur de la commission, Mahfoud Haouas, M. Benmouhoub a fait savoir que le capital de la Bourse d'Alger s'élevait à près de 71 milliards DA à la fin de 2023. Avec l'introduction du CPA à la Bourse, ce chiffre a été multiplié par sept pour dépasser les 500 milliards de dinars, soit près de 4 milliards de dollars actuellement.

L'opération d'introduction de cette banque publique, qui est l'une des "meilleures institutions bancaires nationales", est la plus grande opération d'introduction en bourse sur le continent, attirant près de 50.000 investisseurs qui ont acheté les actions offertes, dont 80% de particuliers et 20% de sociétés.

Après avoir rappelé que la puissance d'une bourse se mesurait par son capital, le DG a affirmé que "l'introduction de la Banque de développement local (BDL), dans un avenir proche, ouvrirait la voie à d'autres sociétés de différents secteurs". Il a exprimé, dans ce sens, son espoir d'introduire davantage de sociétés, publiques ou privées, en ouvrant leur capital à la Bourse pour financer leurs investissements, dans différents secteurs tels que les finances, les services, l'industrie pharmaceutique et l'agriculture.

Actuellement, six sociétés sont actives sur le marché financier, notamment Saïdal, l'Entreprise de Gestion Hôtelière "El Aurassi", Alliance Assurances, BioPharm, et la PME



"A.O.M Invest", outre le CPA. Le Directeur général de la SGBV, a tenu à souligner que le financement des institutions par le biais de la bourse constitue une alternative efficace au financement bancaire, car il permet aux institutions de bénéficier d'une réduction importante des impôts, en plus de donner un indicateur positif sur la transparence de leur gestion et de leur gouvernance, ce qui renforce la confiance des investisseurs en elles. "La volonté politique est là, maintenant la balle est dans le camp des entreprises", a-t-il ajouté. Evoquant les facteurs qui expliquent le faible engagement des entreprises nationales pour le financement par le marché financier, M. Benmouhoub a indiqué qu'il s'agissait essentiellement de la structure et de la nature de la plupart des entreprises dans le pays, qui sont familiales, ce qui dissuade

leurs propriétaires d'ouvrir leur capital aux "étrangers", en plus du manque d'information et de la prédominance du financement bancaire à faible taux d'intérêt. Cependant, ces dernières années, de nombreuses facilitations et incitations fiscales ont été mises en place pour encourager les entreprises, privées ou publiques, à ouvrir leur capital en bourse, a-t-il ajouté.

M. Benmouhoub a souligné que compte tenu de la démarche économique adoptée par les autorités publiques visant à diversifier l'économie, les entreprises exportatrices non pétrolières ont une grande opportunité d'entrer en bourse pour obtenir des financements appropriés qui renforcent leur présence sur les marchés internationaux et augmentent leurs chances de développer les facteurs de production.

Synthèse : S.A.K

**BNA**

**Le chiffre d'affaires a évolué de plus de 27% en 2023**

Le chiffre d'affaires de la Banque nationale d'Algérie (BNA), a enregistré une importante évolution estimée à 27,6% en 2023, pour atteindre ainsi 213,6 milliards DA contre 167,4 milliards DA en 2022, a indiqué, mardi à Alger lors d'un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le rapporteur de la Commission Mahfoud Haouas, le Directeur générale (DG) par intérim, Dine Benabdi. Ainsi, le produit bancaire brut est passé de 84 milliards DA en 2022 à 104 milliards en 2023. Les résultats d'exploitation ont augmentés de 60 milliards en 2022 à 76 milliards en 2023, soit un taux de croissance de 27,29%, selon les indicateurs financiers provisoires de la banque pour l'exercice 2023, que le DG par intérim a présenté dans l'attente de leur validation par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de la banque. M. Benabdi a également mis en avant l'effort commercial déployé par

l'établissement bancaire pour attirer les capitaux dans le cadre de la finance classique, où les revenus commerciaux encaissés en 2023 ont augmenté pour atteindre 2.759 milliards DA contre 2.273 milliards DA en 2022. S'agissant du nombre de clients, toutes catégories confondues, le chiffre de 2.557.000 clients enregistré en 2022 s'est élevé à 2.719.000 clients en 2023. Quant au nombre de crédits d'exploitation accordés en 2023, quelque 27 crédits ont été accordés au secteur public et 687 au secteur privé. Concernant les crédits d'investissement, leur nombre s'est élevé à 18.315, dont 22 pour le secteur public et 18.289 pour le secteur privé, selon la même source. Ce bilan comporte 15.342 crédits aux ménages, dont 9911 crédits immobiliers d'une valeur de 52,6 milliards de DA et 5431 crédits à la consommation. Pour l'activité de la finance islamique, le DG par intérim a précisé que 104 guichets et 11 agences ont été ouverts et

10.273 nouvelles cartes ont été distribuées, ajoutant que les ressources collectées à travers ce type de financement se sont élevées à 32,5 milliards de DA en 2023 contre 20,7 milliards de DA en 2022. Un total de 57043 comptes courants, sous différents types, ont été ouverts pour les clients de la finance islamique. La valeur des financements s'est élevée à 8,8 milliards de DA, soit une hausse de 5 milliards de DA par rapport à 2022. En ce qui concerne les efforts visant à réaliser l'inclusion financière et à attirer les liquidités en circulation sur le marché parallèle, le DG par intérim a précisé que la banque a ouvert huit nouvelles agences, dont cinq pour la finance islamique, et a signé plusieurs conventions avec divers organismes et organisations représentant différents segments de la société, en plus du lancement de nouveaux services numériques et de la mise en place d'une carte d'acquiescement fiscal au profit des commerçants. D'autre part, M. Benabdi a an-

noncé une augmentation prochaine du capital de la banque avec l'accord de l'Assemblée générale de la banque. Ainsi, le capital de la BNA passera de 150 milliards DA à l'heure actuelle, à 300 milliards DA. La banque compte 32 agences et des actions dans des institutions bancaires ou entreprises publiques, dont 8 à l'échelle internationale, englobant les deux nouvelles agences ouvertes au Sénégal et en Mauritanie. Le réseau commercial de la banque comptait 236 agences à fin 2023 et 21 directions régionales, en attendant l'ouverture en mai ou juin prochains, d'une nouvelle direction régionale au niveau de la wilaya d'Adrar. M. Benabdi a souligné que parmi les bases du plan stratégique annuel de la banque, l'élargissement du réseau, en y ajoutant 5 à 8 agences ordinaires annuellement, et de 3 à 4 agences consacrées à la finance islamique, ce qui permettra de drainer les fonds en circulation sur le marché parallèle.

R.E



## NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE DE TOUMIAT (BÉCHAR)

# Deux gares ferroviaires de marchandises projetées



**D**eux gares ferroviaires de marchandises sont projetées dans la nouvelle zone industrielle de Toumiat (40 km au nord de Béchar), a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

"Il s'agit d'une gare ferroviaire de marchandises dédiée aux trains de transport du minerai de fer de Gara-Djebilet (Tindouf) vers le complexe sidérurgique à Béchar et une autre dédiée au transport des céréales en direction du centre régional de stockage, a-t-on précisé.

Le projet du complexe sidérurgique de la zone industrielle de Toumiat qui s'étalera sur une superficie de 3.000 ha inextensible aura, une fois

opérationnel, une capacité de production de 20 millions de tonnes de produits sidérurgiques avant d'atteindre 40 millions de tonnes en 2040, alors que le centre régional de stockage des céréales en cours de réalisation dans cette même zone industrielle dispose d'une capacité d'un million de qx.

Lors d'une récente séance de travail du centre de commandement local des projets structurants de la voie ferrée Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, longue de 950 km et du complexe sidérurgique, présidée par le wali, Mohamed Saïd Ben Kamou, en présence des représentants de différents secteurs, institutions, entreprises et bu-

reaux d'études dont ceux de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) principal maître d'ouvrage, il a été décidé de mettre en œuvre les procédures administrative et techniques en prévision des travaux de réalisation de ces deux gares ferroviaires de marchandises, signale la même source.

M. Ben Kamou a, à cette occasion, donné des instructions pour l'accélération des travaux de réalisation des installations déjà en chantier et la levée de tous les obstacles, avant de souligner l'importance de la coordination entre l'ensemble des parties concernées.

BÉNI-ABBÈS

**Dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de récoltes**

Un dispositif opérationnel de prévention et de lutte contre les incendies de récoltes et palmiers vient d'être mis en place dans la wilaya de Béni-Abbès, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Inscrit dans le cadre d'un plan proactif de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de palmeraies pour la saison estivale 2024 et des efforts des différents secteurs pour faire face aux incendies de récoltes et palmiers à travers cette wilaya du Sud-ouest du pays, ce dispositif est piloté par une commission de wilaya composée de représentants de tous les secteurs concernés par le suivi du plan, a-t-on précisé. La wilaya de Béni-Abbès recense actuellement plus de 642.940 palmiers dattiers productifs répartis sur une dizaine de palmeraies et oasis d'une superficie globale de 4.509 ha, à travers les communes de Béni-Abbès, Tabellaba, Tamtert, El Ouata, Kerzaz, Béni-Yekhlaf, Timoudi, Ouled Khodeir, et Ksabi. La même source a, par ailleurs, fait savoir qu'il est prévu, dans les prochains jours, le lancement d'exercices de simulation d'interventions en cas de feux de récoltes et palmiers par les unités de la Protection civile en coordination avec les intervenants concernés, dans le but d'une meilleure maîtrise des incendies. Des campagnes de sensibilisation sur les risques d'incendies (palmeraies, oasis, périmètres agricoles et couvert végétal) sont aussi au menu de ce dispositif opérationnel de prévention, selon les services de la wilaya.

BEJAIA

**Simulation grandeur nature d'un séisme et d'un feu de forêt**

Un exercice grandeur nature a été effectué samedi par les unités de la Protection civile de Bejaia qui ont simulé un séisme de grande ampleur, d'une magnitude supposée de 5,5 sur l'échelle Richter et d'un incendie concomitant survenu dans la zone boisée du mont Gouraya, à la périphérie nord de la ville, rapporte la Protection civile. La manœuvre est intervenue en préparation de la saison estivale et visait essentiellement à tester la chaîne des secours, qu'il s'agisse de l'organisation, la coordination ou de la célérité de l'intervention des éléments de la Protection civile, notamment en terme d'évacuation des victimes, de déblaiements et d'acheminement des aides, a souligné la même source. Il est expliqué que l'objectif de l'exercice est "d'affiner l'aptitude de chacun des modules d'intervention dans pareilles situations", sollicités à l'occasion, à en faire preuve dans la nouvelle zone urbaine de Sidi Ali Lehar, à la périphérie est de la ville et attenante à l'aéroport "Abane Ramdane-Soummam" où a eu le supposé séisme. Pour ce faire, l'exercice a été compliqué dans son application par la simulation de l'effondrement de deux immeubles habités et le déclenchement en parallèle d'un feu de forêt, à Gouraya, menaçant d'atteindre la partie orientale de la ville et par extension, le port pétrolier. Les deux sinistres simulés ont été maîtrisés n'occasionnant que peu de conséquences aux contours mineurs.

TAMANRASSET

**Nouvelles structures pédagogiques en cours de réalisation**

De nouvelles structures pédagogiques susceptibles d'améliorer les conditions de scolarisation sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tamanrasset en prévision de la saison scolaire 2024/2025, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ces projets qui sont à des taux d'avancement différents, consistent en la réalisation de trois écoles primaires, d'un groupe scolaire au chef-lieu de la wilaya, de trois salles d'extension au sein de l'Ecole "Mohamed Azmar", quartier Metnatlet et de quatre autres unités similaires au groupe scolaire "Ahmed Agh Mustapha" (quartier Choumouâ), a-t-on détaillé. A ces opérations viennent s'ajouter un collège (base 7), au niveau du quartier Tebarket, ville de Tamanrasset, équipé d'un réfectoire d'une capacité de 300 repas, et deux projets de réalisation de deux lycées au niveau des quartiers d'Inkouf et de Metnatlet. Lors de sa visite d'inspection de ces projets, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ a instruit les responsables d'honorer les créances des entreprises réalisatrices pour hâter la cadence de réalisation. Le wali a indiqué que ces projets devraient améliorer les conditions de scolarisation des élèves et mettre un terme au régime de double vacation dans les établissements scolaires. Le chef de l'exécutif a également instruit les services techniques et du secteur de l'Education nationale de redoubler les efforts à l'effet de hâter la réalisation de ces installations scolaires pour une meilleure rentrée scolaire.

BOUIRA

**Autorisations pour la mise en exploitation de trois projets**

*Des autorisations exceptionnelles ont été remises mardi à trois investisseurs pour qu'ils puissent mettre en exploitation leurs projets réalisés à Bouira, Sour El Ghouzlane ainsi qu'à El Asnam, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.*



C'est au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya que le wali Abdelkrim Laâmoury a remis les autorisations exceptionnelles aux trois investisseurs voulant mettre en production leurs projets dont une unité de fabrication et montage d'ascenseurs électriques implantée dans la zone d'activité d'El Asnam (Est de Bouira). Le deuxième projet concerne une station de services réalisée sur la route menant vers la ville de Hai-

zer, à quelque 8 km de la ville de Bouira, le troisième concerne un grand abattoir mixte construit à Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira). A cette occasion, le chef de l'exécutif a réaffirmé sa volonté d'œuvrer sans relâche pour aplanir les difficultés et lever les obstacles, notamment administratifs, afin de permettre le lancement des projets d'investissement, et d'accompagner les investisseurs dans le lancement et la réalisation de leurs projets. Pour booster le secteur éco-

nomique dans cette wilaya du centre du pays, une zone industrielle de quelque 800 hectares est en cours d'aménagement pour une enveloppe financière de 2,5 milliards de dinars pour sa première partie (250 ha). La position de cette zone industrielle lui permet de devenir un carrefour entre le centre et l'est et entre le nord et le sud du pays, Bouira, étant située à seulement 100 km de la capitale, Alger, et attire de plus en plus d'investisseurs. Grâce à la disponibilité

d'un important foncier industriel, la wilaya qui dispose de deux zones industrielles, offre de véritables opportunités et atouts aux investisseurs désirant réaliser leurs projets dans cette région. En février dernier, les services de la wilaya avaient annoncé, lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le lancement de 260 projets d'investissement, qui étaient jusque-là bloqués, en raison de contraintes bureaucratiques.

AIN ARNAT (SÉTIF)

**Journées portes ouvertes sur l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères**

Le coup d'envoi de journées portes ouvertes sur l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères Chahid Bala-Touhami d'Ain Arnat (Sétif) a été donné, mardi au sein de l'école, en présence des autorités civiles et militaires. L'ouverture de cette manifestation, de 3 jours, a été présidée par le commandant-air de la 5ème région militaire (RM), le général-major Salah Cheklal, au nom du commandant de la 5ème RM, qui a souligné que ces portes ouvertes, qui s'inscrivent "dans le cadre du plan de communication du ministère de la Défense nationale", visent à "renforcer le lien Armée-Nation". Il a indiqué que cette manifestation "permettra aux citoyens de mieux connaître l'armée de l'air et de s'enquérir de son histoire, de ses tâches, de ses composants et de ses équipements, et de voir de près différents types d'appareils, qu'il s'agisse d'hélicoptères de combat ou de soutien, basés dans les différentes unités et les écoles de for-

mation sur l'ensemble du territoire national". Le général-major Cheklal a également déclaré que les portes ouvertes sur l'Ecole d'Ain Arnat permettront aux jeunes des deux sexes, souhaitant rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire, en général, et de l'armée de l'air, en particulier, de s'informer des conditions de recrutement et de connaître les différentes spécialités disponibles au niveau des écoles de formation. Il a aussi indiqué que la fin de l'année scolaire en cours sera marquée, après une interruption de plusieurs années, par la remise des diplômes de la première promotion de femmes-pilotes dans diverses spécialités de l'aviation. Pour sa part, le commandant de l'école de spécialisation sur hélicoptères d'Ain Arnat, le général Mohamed Ali Drid, a déclaré que ces journées constituent une occasion pour les visiteurs de se faire une idée réelle du développement atteint par l'Armée nationale popu-

laire, en général, et l'armée de l'air en particulier, et du niveau élevé des cadres de l'armée de l'air, de ses pilotes et de ses techniciens. Le premier jour de ces portes ouvertes a vu une affluence remarquable de visiteurs, dont de nombreux élèves et étudiants de l'Ecole des cadets de la Nation, qui ont pu admirer, notamment, le plus grand hélicoptère au monde, en l'occurrence l'appareil de transport de charges lourdes, le Mi-26, qui peut atteindre une vitesse de 275 km/h, dédié au transport de personnels et d'équipements, à l'évacuation sanitaire, à l'extinction des incendies, au ravitaillement en carburant, et autres. Les tâches de l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères d'Ain Arnat, créée en 1987, consistent, notamment, à dispenser une formation de base des pilotes d'hélicoptères, à les préparer au combat, ainsi qu'à former des formateurs et à assurer la formation continue des personnels.

PARIS SAINT-GERMAIN  
(LIGUE 1 FRANCE)Le gardien espagnol  
Sergio Rico bientôt  
opérationnel

Le Paris Saint-Germain a annoncé mardi que son gardien espagnol Sergio Rico, victime d'un grave accident de cheval en mai 2023, allait effectuer des examens médicaux le jour-même, en vue d'une possible reprise de la compétition. "Sergio Rico effectuera des examens médicaux ce mardi. Une formalité obligatoire et préalable à une reprise de l'activité au club", a indiqué le PSG dans un communiqué.

Sergio Rico avait été admis à l'hôpital Virgen del Rocío de Séville le 28 mai 2023 pour un traumatisme crânien à la suite d'un accident avec un cheval lors du pèlerinage du Rocío, dans le sud de l'Espagne. Après plusieurs jours dans le coma, le gardien de but a quitté l'unité de soins intensifs de l'établissement le 5 juillet.

En septembre, l'international espagnol avait exprimé son désir de revenir "avant la fin de la saison", et s'était rendu plusieurs fois au Parc des Princes pour assister à certaines rencontres du PSG.

En son absence, l'entraîneur Luis Enrique a utilisé, comme doublures à Gianluigi Donnarumma, l'expérimenté Keylor Navas et le jeune Arnau Tenas. Agé de 30 ans, Rico est sous contrat avec le PSG jusqu'à fin juin.

R.S

## FRANCE

Des fédérations  
internationales sportives  
s'interrogent sur leur  
avenir

La Fédération internationale automobile (FIA), dont le siège est à Paris, et celle de football (Fifa), qui envisageait de s'y installer, songent à quitter la France où "le système juridique et fiscal ne semblent pas être adapté à leurs activités", ont-elles estimé à l'issue d'une réunion mardi.

"Bien que la France soit le berceau du sport automobile, la concurrence internationale, notamment en termes de coût du travail, et la mondialisation du sport, fragilisent cette position", explique Xavier Malenfer, le directeur relations institutionnelles et internationales à la FIA dans un communiqué commun.

"Sans clarification, par la reconnaissance d'un statut spécifique pour les fédérations sportives internationales, il y a peu d'espoir de voir les activités de la FIA se développer davantage et cela malgré tous les atouts incontestables de Paris", poursuit-il. Depuis juin 2021, la Fifa, créée à Paris en 1904 et dont le siège est à Zurich en Suisse, dispose d'une antenne parisienne, chargée des relations avec les fédérations, des coopérations techniques en faveur du développement du football. La capitale française abrite aussi une chambre de compensation chargée notamment des mécanismes de solidarité. Une première étape avant de déménager tout son siège en France. Mais en décembre 2023, le Conseil constitutionnel a censuré cet avantageux régime fiscal, invitant l'égalité devant l'impôt et remettant ainsi en cause l'installation de ces fédérations.

"Les fédérations sportives internationales ne demandent pas des privilèges extraordinaires, ou à être mieux traitées que les autres types d'organisations, mais pas moins bien non plus", conclut Kenny Jean-Marie, qui dirige l'antenne parisienne de la Fia.

R.S

## ANGLETERRE

Arsenal s'amuse face  
à Chelsea et conforte  
son avance

Arsenal a puni Chelsea (5-0) et conforté sa place de leader en remportant un derby londonien très animé à l'Emirates Stadium, mardi en match en retard de la 29e journée du Championnat d'Angleterre.



Ce succès, qui aurait pu être plus large tant la domination des Gunners a été sans partage, leur permet de conserver la tête du classement (77 points) devant Liverpool (74 pts).

Les Gunners, qui restaient sur une défaite 2-0 contre Aston Villa à domicile, leur seul revers de 2024 en championnat, ont démarré

la rencontre tambour battant imprimant une pression suffocante sur le but de leur voisin du sud de Londres. Leandro Trossard, décalé par Declan Rice côté gauche, a ouvert le score sur une frappe en angle fermé sous le gardien Djordje Petrovic (5e). Privé de leur meilleur atout offensif Cole Palmer (20 buts et 9 passes décisives), Chelsea a tenu malgré des

vagues rouges et blanches successives du premier acte, mais s'est effondré au retour des vestiaires. En cinq minutes, l'équipe de Mikel Arteta a fait le break sur corner, Ben White sanctionnant la fébrilité de la défense des Blues (52e). Puis, Kai Havertz, qui avait tout raté jusque-là, a crucifié Petrovic (57e) avant de s'offrir un doublé sur une frappe

avec poteau rentrant (65e). Les Blues ont concédé le cinquième but, celui du doublé de Ben White, à 20 minutes de la fin. Ce naufrage confirme les difficultés des hommes de Mauricio Pochettino hors de leurs bases qui n'ont plus gagné à l'extérieur depuis une victoire 3-1 à Crystal Palace le 12 février.

R.S

## AS ROME (SERIE A ITALIENNE)

## L'Ivoirien Ndicka autorisé à reprendre la compétition

Le défenseur franco-ivoirien de l'AS Rome Evan Ndicka, victime d'un malaise en plein match lors de la 32e journée du Championnat d'Italie, a été autorisé à reprendre une activité physique, a annoncé mardi son club. "Evan Ndicka s'est soumis à une série d'exams cardiologiques et pulmonaires de niveau trois qui ont confirmé l'absence de toute pathologie cardiaque et la guérison du pneumothorax minime constaté" après le match, a expliqué la Roma. "En consé-

quence, le joueur peut reprendre une activité physique qui restera sous surveillance", a-t-elle ajouté. La Roma, 5e du Championnat d'Italie et qualifiée pour les demi-finales de la Ligue Europa où elle affrontera le Bayer Leverkusen, n'a pas donné de calendrier pour le retour en compétition de Ndicka. Le défenseur de 24 ans s'était effondré le 14 avril à la 70e minute du match entre l'Udinese et l'AS Rome, comptant pour la 32e journée du championnat d'Italie. Il avait été rapide-

ment évacué à l'infirmerie du stade, puis dans un hôpital d'Udine, les secours craignaient alors qu'il ait été victime d'un accident cardiaque. Après avoir passé une nuit en observation, Ndicka (19 matches de championnat cette saison) avait pu regagner Rome, les examens ayant établi qu'il n'avait "aucune pathologie cardiaque", mais "un traumatisme thoracique avec pneumothorax gauche minime".

R.S

## IL SERA SUIVI PAR LE TRADITIONNEL DÉFILÉ EN BUS

## Le match Inter-Torino aura lieu dimanche

Le match entre l'Inter Milan et le Torino, initialement programmé pour samedi, a été reprogrammé à dimanche et sera suivi d'un défilé en bus dans les rues de Milan des nouveaux champions d'Italie, ont annoncé mardi la Ligue italienne de football et l'Inter.

"Suite à la demande de la préfecture de Milan, la rencontre comptant pour la 34e journée du Championnat d'Italie entre

l'Inter et le Torino aura lieu dimanche, au lieu de samedi, a indiqué la Lega Serie A dans un communiqué. L'Inter a annoncé dans la foulée qu'un bus à impériale avec les champions d'Italie partira de San Siro juste après le match pour rejoindre la Piazza del Duomo, dans le centre-ville. L'Inter avait initialement prévu de célébrer le 20e titre de champion d'Italie de son histoire, son premier depuis 2021, dès ce

mardi. Mais les conditions météo sur la capitale lombarde avaient obligé le club nerazzurro à réviser ses plans. Plusieurs milliers de supporters de l'Inter ont déjà célébré le titre devant le "Duomo", la cathédrale de Milan, lundi soir après la victoire dans le derby contre l'AC Milan (2-1) qui assure le sacre de l'Inter.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (24E J)

# Favorable au MC Alger, lutte acharnée pour le maintien

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MC Alger, partira avec la faveur des pronostics, à domicile face au Paradou AC, pour espérer accentuer son avance en tête, alors que la lutte pour le maintien amorcera un virage important, à l'occasion de la 24e journée prévue vendredi, samedi, et dimanche.

Tenu en échec en déplacement lors de la précédente journée sur le terrain du NC Magra (0-0), le MCA (1e, 53 pts) aura une belle opportunité de frapper d'une pierre deux coups : renouer avec la victoire et conforter sa place de leader.

Aurolé de sa qualification pour la finale de la Coupe d'Algérie, acquise mardi soir à Oran aux dépens du CS Constantine (2-1, après prolongations), le Mouloudia visera un 10e match sans défaite, toutes compétitions confondues.

De son côté, le Paradou AC (5e, 36 pts), aurolé de sa victoire à la maison face au MC El-Bayadh (1-0), un succès qui a mis fin à une période de disette de sept matches, aura à cœur de confirmer son réveil et éviter de retomber dans ses travers.

L'ES Sétif (4e, 37 pts), qui reste sur un succès renversant à domicile face à la JS Saoura (2-1), se rendra à la capitale des "Ziban" pour défier l'US Biskra (7e, 31 pts), qui est en train de marquer le pas en alignant deux défaites de rang, toutes compétitions confondues.

Les Biskris, éliminés en quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-3), ont ensuite bu le calice jusqu'à la lie en chutant lourdement à Alger face au CR Belouizdad (4-0), d'où l'importance cruciale de relever la tête face à l'Entente. Les Sétifiens, quant à eux, vont chercher à revenir avec un bon résultat pour rester au contact du podium.

La JS Kabylie (8e, 30 pts), qui a



connu mardi des changements sur le plan administratif avec le départ notamment du président du Conseil d'administration, Achour Cheloul, sera en appel à Alger pour affronter l'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts), dont la victoire est impérative pour quitter la zone rouge. L'ESBA n'aura plus droit à l'erreur dans l'optique du maintien, face à une équipe de la JSK qui aspire à bonifier son dernier succès décroché à Tizi-Ouzou face au MC Oran (3-1) et du coup faire un pas vers le maintien.

Choc des extrêmes à Oran, match "à six points" à Chlef Au sud du pays, la JS Saoura (8e, 30 pts), aura une belle occasion de soigner son classement en recevant la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts), virtuellement reléguée en Ligue 2

amateur. Le MC El-Bayadh et l'USM Khenchela, logés ensemble à la 10e position avec 28 points chacun, s'affronteront dans un duel mettant aux prises deux équipes qui traversent une période délicate. Le MCEB, qui n'a gagné qu'un seul match lors de ses sept dernières rencontres, toutes compétitions confondues, devra sortir la tête de l'eau à domicile pour reprendre confiance, face à une équipe de l'USMK qui reste sur trois défaites de suite.

Dans le bas du tableau, l'ASO Chef (12e, 27 pts), privée de son public (huis clos oblige), recevra un concurrent direct pour le maintien : le NC Magra (13e, 26 pts), dans un rendez-vous "à six points".

Les Chélifiens qui sont allés s'imposer chez l'US Souf (2-0) le week-end dernier, devront

faire face à une équipe du "Nedjm" qui commence à redresser la barre après avoir décroché 4 points lors des deux derniers matches.

Le MC Oran, premier reléguable (15e, 19 pts), sera face à une virage important en vue du maintien, en accueillant le CR Belouizdad (3e, 42 pts). Ce choc des extrêmes mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. Si le club oranais jouera une "finale" pour amorcer sa mission de sauvetage, le Chabab devra absolument éviter un mauvais résultat qui pourrait lui coûter sa place sur le podium. Enfin, le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe de la Confédération africaine (CAF).

R.S

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (ORAN-2024) DEMI-FINALES

## Les Egyptiens et les Angolaises en favoris

Le 40e championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes, qu'abrite Oran depuis le 18 avril en cours, touche à sa fin avec le déroulement, aujourd'hui, des rencontres des demi-finales, marqués par la présence chez les messieurs de quatre clubs nord-africains, dont un algérien, alors que chez les dames, deux formations angolaises, une égyptienne et une congolaise animent le dernier carré de la compétition.

C'est Al Ahly et le Zamalek (Egypte), les finalistes de la Super-coupe d'Afrique tenue la semaine passée à Oran, qui partent avec les faveurs des pronostics afin de valider leurs billets pour la finale des messieurs. Les "Ahlaouis" lancent les rencontres du dernier carré, programmées toutes à la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi, en donnant la réplique à l'ES Tunis, dans un derby maghrébin qui promet tant.

Ayant réalisé un carton plein depuis le début de cette épreuve lui permettant de se qualifier en tête de son groupe, aussi bien lors de la phase préliminaire qu'au tour principal, Al Ahly est bien déterminé, selon les déclarations de ses joueurs, à ajouter le trophée de ce Championnat à la Super-coupe qu'il a remportée au milieu de la semaine passée contre son compatriote et voisin le Zamalek.

Mais l'EST n'a pas encore dit son dernier. Les Tunisois, soutenu par leurs fervents supporters qui ont fait le déplacement à Oran, espèrent jouer un mauvais tour à la formation de la capitale égyptienne, en dépit de la difficulté de la mission. C'est avec cette même intention que le seul représentant algérien dans ce carré d'As, à savoir la JSE Skikda, va aborder la deuxième demi-finale qui l'opposera face au Zamalek.

Il s'agit de la cinquième fois que les deux équipes s'affrontent dans un championnat continental avec un ascendant psychologique pour les Egyptiens auteurs de trois victoires contre une défaite face à la formation de l'Est algérien.

Cette dernière, qui a déjà réalisé son objectif en accédant à ce tour de la compétition, n'a désormais plus rien à perdre, comme souligné, dans une déclaration à l'APS, par son président Yacine Allout. Les gars de la "Russicada" tenteront pour l'occasion de créer la surprise, après avoir bien étudié l'adversaire. Chez les dames, ce sont les finalistes de la Super-coupe d'Afrique, les Angolaises de Petro Atlético et de Primeiro De Agosto, qui sont bien parties pour valider leurs billets pour la finale, vu leur domination sur la scène de la petite balle africaine féminine depuis plusieurs années. Cela n'empêche pas toutefois Al Ahly d'Egypte, adversaire de Petro de tenter l'exploit, alors que le récent vainqueur de la Super-coupe d'Afrique, Primeiro De Agosto, ne devrait pas trouver de peine pour passer l'écueil des Congolaises de l'AS Otho.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (24E JOURNÉE)

## Les leaders sur du velours et chauds duels pour le maintien

La 24e journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), sera favorable pour les leaders des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat.

Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 58 pts) leader incontesté qui file droit vers une accession historique en Ligue 1, va accueillir une pâle équipe de l'USM El Harrach (9e, 28 pts) qui patauge dans le bas du classement et peine à assurer son maintien en Ligue 2.

Tenu en échec lors de la précédente journée par le MSP Batna (0-0), les Olympiens auront à cœur de renouer avec le succès et ainsi prolonger leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls), face à des Harrachis qui donneront le maximum pour engranger des points en vu du maintien. Distancées dans la course à l'accession, les deux équipes de Batna, le MSPB (2e, 45 pts) et le CAB (3e, 40 pts) seront

opposées à des formations qui jouent leur peau en Ligue 2. Le MSP Batna évoluera en déplacement chez le HB Chelghoum Laid (11e, 24 pts), alors que l'autre le CAB recevra à huis clos l'AS Ain M'illa, également maint, onzième avec 24 points.

Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM Annaba et l'Olympique Magrane qui occupent conjointement le 11e rang, aux côtés du HBCL et de l'ASAM, recevront, respectivement, le NRB Teleghma (5e, 32 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur. De son côté, l'E Sour El Ghazlane (15e, 22 pts) recevra l'IB Khemis El Khechna (5e, 32 pts). Les deux dernières rencontres de cette 24e journée opposeront la JS Bordj Meanaël (4e, 33 pts) au MO Constantine (5e, 32 pts) et l'AS Khroub (8e, 30 pts) à l'IRB Ourgla (9e, 28 pts).

**GROUPE CENTRE-OUEST : LE RC KOUBA N'A PAS DROIT À L'ERREUR**

Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres sont également programmées samedi (15h00), le leader, l'ES Mostaganem

(56 pts) évoluera sur du velours en accueillant la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (51 pts) n'aura pas droit à l'erreur lors de la réception de la JSM Tiarret (9e, 29 pts). Le Raed est condamné à décrocher les trois points de la victoire pour entretenir l'espoir de l'accession à six journées de la fin de saison.

Dans la lutte pour le maintien, un duel à six points mettra aux prises le SC Mecheria et le NA Hussein Dey, qui occupent le dixième rang avec 28 points, alors que le WA Boufarik (12e, 27 pts) recevra le SKAF Khemis Miliana (6e, 32 pts). De son côté, le RC Arbaâ (13e, 26 pts) accueillera l'ESM Koléa (7e, 31 pts) avec la ferme intention de l'emporter, tout comme l'ASM Oran, également 13e, qui sera à l'épreuve du CR Témouchent (5e, 38 pts). Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest mettront aux prises le MCB Oued Sly (8e, 29 pts) au WA Mostaganem (3e, 39 pts) et le GC Mascara (3e, 39 pts) à la JS Guir Abadla (15e, 13 pts).

R.S



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE MEFTAHA

COMMUNE DE DJEBABRA

Numéro d'identification fiscale :098409299175206 0

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de la commune de djebabra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°03/2024:concernant le projet

**REVETEMENT DE DIFFERENTES CHEMINS (SOURRA,SIDI BAKHTI,MAOURI,MOUHAMOU)**

Est attribué provisoirement comme suit :

N°	Intitulée de opération	Entreprise (N I F)	Adresse	Nombre de points	Délais	Montant de l'offre après correction en TTC	Critère de choix
01	REVETEMENT DE DIFFERENTES CHEMINS (SOURRA,SIDI BAKHTI,MAOURI,MOUHAMOU)	ENTREPRISE KADI MAHFOUD 176092600517115	Grp .prp 78 div 07-ouled chebel -Alger	51/60 points	Trois 03 mois et 15 Jrs	17 615 143 ,98 DA	moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressé de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont invités de rapprocher auprès de bureau des marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, Et peuvent déposer les recours auprès de la commission des marchés compétence dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux quotidiennes et le BOMOP.

LA NATION 25/04/2024

ANEP 2416013272

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère hydraulique

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

DE LA WILAYA DE DJELFA

N° FISCAL / 17014021039

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des Ressources en Eaux de la Wilaya de Djelfa inform tous les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales n° 17/2023 inséré au quotidiens Nationaux du : الصوت الآخر 12/12/2023 et La nation du 12/12/2023 et le Bomop. **PROJET :**

- Réalisation des ouvrages de stockage avec raccordement -Ain El Ibel 1000 m<sup>3</sup> (posé).

Les projets sont attribués à titre provisoire aux entreprises suivantes :

N° de pli	Entreprise	Numero Fiscal	Montant TTC	Montant corrigie TTC	Délai	le point total	OBS
04	SARL ETHPE	001117030299371	36 674 924.76	36 674 924.66	06 Mois	92.50	Préqualifié moins disant

Tout les sumissionnaires contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et le Bomop, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa et ceci , en application de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les autres sumissionnaires intéressés à prendre connaissance de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du present avis dans les quidiens nationaux ou dans le Bomop

LA NATION 25/04/2024

ANEP 2416013294

**Espace  
réservé  
à la pub**

AGRESSION SIONISTE

# Ghaza pourrait dépasser le seuil de famine les six prochaines semaines

La bande de Ghaza pourrait dépasser le seuil de famine les six prochaines semaines, a déclaré hier un responsable du Programme alimentaire mondial (PAM).

"Nous nous rapprochons de jour en jour d'une situation de famine", a déclaré Gian Carlo Cirri, directeur du PAM, bureau de Genève. Selon ce dernier, "il existe des preuves raisonnables que les trois seuils de famine -- insécurité alimentaire, malnutrition et mortalité -- seront dépassés dans les six prochaines semaines". Cirri s'exprimait lors du lancement d'un rapport du Réseau mondial contre les crises alimentaires, une alliance d'acteurs humanitaires et de développement comprenant notamment des agences des Nations Unies, la Banque mondiale (BM), l'Union européenne (UE). Il a noté que la seule façon d'éviter la famine à Ghaza était d'"assurer des livraisons immédiates et quotidiennes de vivres. Ils (les Palestiniens) vendent leurs biens pour acheter de la nourriture. Ils sont la plupart du temps démunis", a-t-il déclaré. Les Nations Unies se plaignent depuis longtemps des obstacles à l'acheminement de l'aide et à sa distribution dans toute la bande de Ghaza au cours des six mois qui ont suivi le début



de l'agression sioniste à Ghaza. Un rapport soutenu par l'ONU et publié en mars indiquait que la famine était imminente et susceptible de survenir d'ici mai dans le nord de Ghaza et pourrait se propager à toute l'enclave d'ici juillet. Mardi, un responsable américain a déclaré que "le risque de famine à Ghaza, notamment dans le nord, était très élevé".

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.262 martyrs et 77.229 blessés depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 6 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 79 martyrs et

86 blessés. Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

R.I

## HÔPITAUX DE GHAZA L'UE veut une enquête indépendante sur des fosses communes

L'Union européenne a annoncé mercredi par la voix d'un porte-parole vouloir une enquête "indépendante" après la découverte de fosses communes dans les deux principaux hôpitaux de la bande de Ghaza. "C'est quelque chose qui nous contraint à réclamer une enquête indépendante sur tous les soupçons et circonstances" de cette découverte, "parce que cela crée l'impression qu'il pourrait y avoir des violations des droits humains", a déclaré un porte-parole du service diplomatique de l'UE, Peter Stano. L'ONU avait déjà réclamé mardi une enquête internationale sur des fosses communes découvertes dans les deux principaux hôpitaux de la bande de Ghaza. Dans un communiqué, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est dit "horrorifié" par la destruction du plus grand hôpital de Ghaza, al-Chifa, et du deuxième plus grand établissement hospitalier du territoire palestinien, le complexe médical Nasser de Khan Younés, "et par la découverte de fosses communes à proximité de ces lieux". Les équipes de secours de Ghaza ont notamment affirmé mardi avoir exhumé en trois jours les corps de 318 martyrs enterrés par les forces d'occupation dans des fosses communes à l'intérieur de l'hôpital Nasser de Khan Younés. Quant à l'hôpital d'al-Chifa, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait indiqué début avril qu'il avait été réduit à une "coquille vide" jonchée de dépouilles humaines par la dernière agression sioniste contre lui. Les hôpitaux de la bande de Ghaza ont été durement visés durant l'agression génocidaire sioniste dans le territoire palestinien.

## AMNESTY INTERNATIONAL "L'échec moral" laisse l'ordre mondial "au bord de l'effondrement"

L'ordre mondial construit à partir des ruines de 1945 est "sur le point de s'effondrer" en raison de l'agression sioniste contre Ghaza et de "l'échec" de la communauté internationale à mettre un terme à la violence dans l'enclave palestinienne, a déclaré mercredi l'ONG Amnesty International (AI). "Pour des millions de personnes dans le monde, Ghaza symbolise désormais l'échec moral total de nombreux architectes du système de l'après-Seconde Guerre mondiale", souligne Amnesty dans un rapport annuel. La secrétaire générale d'Amnesty, Agnès Callamard, a déclaré que les Palestiniens vivaient une "version bien plus violente et destructrice" des événements de 1948, au cours de laquelle de nombreux Palestiniens ont été déplacés. Mme Callamard a déclaré que la promesse post-1945 de "plus jamais ça" - incarnée dans des documents tels que la Convention sur le génocide et la Déclaration universelle des droits de l'homme, toutes deux de 1948 - "était menacée". Le rapport d'Amnesty affirme que les "leçons morales et juridiques" de la Seconde Guerre mondiale "ont été déclinées en un million de morceaux" en 2023. "Trop de personnes ont été plongées dans l'enfer auquel la génération de 1948 cherchait à mettre fin pour toujours", a déclaré Mme Callamard aux journalistes à Londres. "Le système international qui a été mis en place après 1948 est sur le point de s'effondrer... ces institutions ne fonctionnent pas parce qu'elles sont intentionnellement perturbées ou affaiblies par l'action d'Etats puissants", a-t-elle fait remarquer. Elle a déclaré qu'il y avait "des preuves croissantes" de crimes de guerre et un "risque irréfutable" de génocide, une question examinée par la Cour internationale de Justice (CIJ) après une affaire intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste. Amnesty "prend très au sérieux le processus visant à déterminer si cela équivaut ou non à un génocide", a-t-elle déclaré.

R.I

R.I

### SITUATION DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL

## Amnesty international recense de nombreuses violations en 2023

De nombreuses violations des droits humains au Sahara occidental, notamment des atteintes aux droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, en particulier contre des personnes favorables à l'autodétermination du peuple sahraoui, ont été recensées en 2023 par l'ONG "Amnesty international". Dans son rapport annuel sur les droits humains publié mercredi, l'ONG souligne qu'à plusieurs reprises, les autorités marocaines d'occupation "ont réprimé la dissidence et restreint le droit à la liberté de réunion au Sahara occidental". Elle cite, à ce titre, le cas de la militante sahraouie Mahfouda Lefkir dont le domicile, situé dans la ville de Laâyoune occupée, a été placé sous surveillance, entre le 4 mai et le 20 juin, après que cette femme se soit rendue à Dakhla pour témoigner sa solidarité à des militants locaux. "Des membres des forces de l'ordre la suivaient chaque fois qu'elle sortait, ont empêché d'autres militants de lui rendre visite en les frappant quand ils arrivaient devant chez elle, et ont proféré des insultes contre elle et sa famille", indique l'ONG. Le 4 septembre, premier jour de la première visite au Sahara occidental de Staffan de Mistura, en-

voy personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, les forces marocaines d'occupation "ont dispersé de force une manifestation pacifique organisée à Laâyoune" occupée, ajoute l'ONG qui affirme que les agents marocains "ont agressé physiquement et verbalement au moins 29 manifestants sahraouis, parmi lesquels figuraient deux femmes (Salha Boutenkiza et Mahfouda Lefkir) et un homme dénommé Bouchri Ben Taleb". "Ils ont entraîné ces manifestants au sol, leur ont donné des coups et les ont menacés", soutient Amnesty international. Selon cette ONG, le 7 septembre, à Dakhla, des membres des forces marocaines ont arrêté "arbitrairement" au moins quatre militants sahraouis, dont Hassan Zerouali et Rachid Sghayer, et "les ont maintenus en garde à vue au poste de police d'Oum Bir, dans cette même ville, pendant sept heures, les empêchant ainsi de rencontrer Staffan de Mistura". La politique de répression menée par l'occupant marocain a empêché le 21 octobre, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA) de tenir son premier congrès national à Laâyoune. "Des personnes venues y participer ont indiqué à Amnesty International avoir subi des violences

physiques de la part d'agents" des forces marocaines d'occupation, révèle l'ONG, qui souligne que les autorités marocaines ont "maintenu la fermeture physique, imposée en 2022, du siège de Laâyoune de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits humains commises par l'Etat du Maroc (ASVDH)". Même les étrangers n'ont pas échappé aux violations des droits humains pratiquées par le Makhzen. Le 14 mai, "en dehors de toute procédure régulière, les autorités marocaines ont expulsé de Laâyoune Roberto Cantoni, chercheur de nationalité italienne qui menait des recherches sur l'utilisation des énergies renouvelables au Maroc et au Sahara occidental", indique Amnesty. Par ailleurs, l'ONG soutient que les autorités marocaines "ont torturé ou maltraité des personnes considérées comme critiques à leur égard". Elle cite, à ce propos, le cas de Abd El Tawab El Terkzi, détenu "arbitrairement", le 18 avril, à Laâyoune, pendant 90 minutes à la suite de son apparition dans la vidéo d'un touriste espagnol, où il disait être fier d'être sahraoui et favorable à l'autodétermination pour son peuple. "Il a subi des tortures et d'autres mauvais traitements aux mains

des agents de la force publique, qui lui ont notamment mis des menottes et une cagoule, l'ont giflé, lui ont craché dessus et l'ont menacé de le violer et de le tuer à l'acide", détaille l'ONG. Même les militants marocains n'ont pas été épargnés par la politique de répression du régime. En mai, au moins cinq personnes étaient privées du droit de lire et d'écrire en détention, affirme l'ONG qui cite les cas de Rida Benotmane, écrivain et membre de l'Association marocaine des droits humains, et Mohamed Ziane, 80 ans, universitaire et avocat spécialiste des droits humains, ainsi que trois journalistes, Taoufik Bouachrine, Omar Radi et Soulaïman Raïssouni. Amnesty International a déploré l'absence de justice pour la mort des migrants africains, affirmant que "les autorités n'ont toujours pas amené quoiconque à rendre des comptes pour la mort d'au moins 37 migrants et la disparition de 76 autres le 24 juin 2022", lorsque les forces de sécurité marocaines et espagnoles avaient eu recours à une force excessive contre environ 2.000 migrants d'Afrique subsaharienne qui tentaient de franchir la frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Melilla.

R.I

# TÉLÉ

# VISION



## TF1 Mademoiselle Holmes

21h10



De retour de Londres, Charlie et Samy sont appelés sur une affaire de meurtre dans une entreprise de glace artisanale.

## Chérie 25 Broadchurch

21h05



Trois années ont passé depuis la mort du jeune Danny et le procès de Joe Miller. Alec Hardy et Ellie Miller travaillent sur une nouvelle affaire.

## CANAL+ Tokyo Vice

21h10



Jake retrouve sa famille aux Etats-Unis pour fêter le 60e anniversaire de son père. Pendant ce temps, les membres du clan Chihara-Kai organisent les funérailles de leur chef.

## arte Crime à ciel ouvert

20h55



Pour élucider une affaire criminelle, l'inspecteur Maik Briegand est contraint de retourner dans sa région natale : le cadavre d'une jeune fille a été trouvé sur les rives d'un lac.

## tmc Sans identité

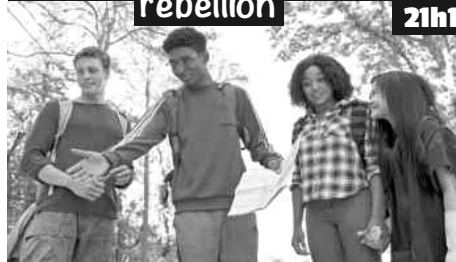
21h25



Quand le docteur Martin Harris se réveille à l'hôpital, il a des trous de mémoire. Personne ne sait qui il est, et personne ne semble le chercher, pas même sa femme.

## C STAR Darkest Minds : rébellion

21h10



Dans un futur proche, 98% des adolescents de la planète meurent d'une maladie extrêmement contagieuse nommée Neurodégénérescence idiopathique aiguë, la NIAA.

## 6ter La prophétie de l'horloge

21h10



Lewis Barnavelt, dont les parents viennent de mourir dans un accident de voiture, traverse les Etats-Unis pour vivre à New Zebedee, dans le Michigan, chez son oncle Jonathan, un personnage excentrique.

## maman pour la première : Halle Bailey révèle vivre une dépression post-partum très sévère



**H**alle Bailey (La Petite Sirène) est comblée et a tout pour être heureuse depuis qu'elle a accueilli son premier enfant, Halo, fin 2023. Pourtant, comme 10 à 15% des femmes après leur accouchement, elle vit un sérieux épisode dépressif. La jeune maman avait su garder sa grossesse secrète pour vivre sereinement ces moments privilégiés en dehors de la sphère publique avec son mari le rappeur DDG, de son vrai nom Darryl Dwayne Granberry Jr. Mais depuis la naissance de son fils, rien ne va plus et Halle Bailey ne va pas bien du tout. Pour la première fois, elle a décidé de s'ouvrir sur la réalité de ce qu'elle traverse actuellement. C'est dans une vidéo postée en story sur son Snapchat que l'actrice américaine de 24 ans s'est livrée à cœur ouvert à ses fans : "Je voulais juste parler un peu de mon parcours post-partum en tant que nouvelle maman. Je fais une dépression post-partum sévère, très sévère, et je ne sais pas si de nouvelles mamas peuvent comprendre, mais j'en suis au point où c'est vraiment grave, et il m'est difficile d'être séparée de mon bébé pendant plus de 30 minutes d'affilée, avant de commencer à paniquer", a-t-elle confié. Pourtant, poursuit-elle : "DDG est tout simplement le père parfait pour notre fils. Il l'aime tellement, il est tellement présent. Et je n'aurais pas pu demander une meilleure personne pour avoir un bébé avec lui en raison de sa présence et de son désir d'être dans sa vie, et du soutien qu'il m'apporte et de mes entreprises." Et la star de La Petite Sirène d'expliquer qu'elle se sent "complètement différente" depuis son accouchement : "Quand je le regarde, je pleure parce qu'il est si spécial. La seule chose qui a été difficile pour moi, c'est de me sentir normale dans mon propre corps. J'ai l'impression d'être une personne complètement différente lorsque je me regarde dans le miroir. J'ai l'impression d'être dans un tout nouveau corps et je ne sais pas qui je suis."

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

# FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA 12 productions, dont 7 algériennes participent au concours "Annaba Film Industry"

Le concours "Annaba Film Industry", organisé en marge du 4ème Festival du film méditerranéen, à Annaba (24-30 avril), sera une expérience pionnière pour découvrir de nouveaux talents et accompagner les jeunes cinéastes.

Dans le cadre de cette compétition qui reflète la volonté de ce festival méditerranéen de devenir un contributeur de l'industrie cinématographique, pas moins de 12 productions, dont 7 algériennes, ont été sélectionnées pour y participer. Le concours sera consacré aux domaines du "développement de scénario" et de la "production de films". Selon les organisateurs, les lauréats bénéficieront d'un "accompagnement" et d'un "soutien" durant le festival. Cette manifestation culturelle donnera également lieu à un programme de formation sous forme de sept ateliers destinés à former 70 jeunes aux métiers de l'industrie cinématographique (production, réalisation, bande sonore, direction photo, direction d'acteurs et écriture de scénario), en plus



d'un master class qui leur permettra d'interagir et de s'imprégner des expériences de grands noms dans les domaines de la musique de film et de la production cinématographique, notamment celles du musicien international algérien, Safi Boutella, et du producteur, italien Daniele Urciuolo.

Le festival comprend, également, un programme destiné à mettre en valeur le cinéma féminin méditerranéen à travers la projection de 5 films dont "Les filles d'Oifa" de la tunisienne, Kaouther Ben Hania, en plus de projections spéciales consacrées au cinéma palestinien avec un total de sept courts-métrages.

Le jury de la compétition officielle du 4ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, présidé par le réalisateur turc, Nuri Bilge Ceylan, lauréat de nombreux festivals internationaux, jugera 46 films, dont 14 longs-métrages, 17 courts-métrages et 15 films documentaires.

R.C

## CLÔTURE DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE À SIDI BEL ABBES

### "Moutaham" rafle le prix de la meilleure représentation complète

La pièce théâtrale "Moutaham" (accusé) de l'université de Sidi Bel Abbès a décroché, mardi, le prix de la meilleure représentation complète, dans le cadre de la 14ème édition du Festival national du théâtre universitaire Mahieddine-Bouzid. Intervenant à l'occasion de la cérémonie de clôture, le ministre a salué "le rôle joué par les étudiants d'avant-garde à travers le théâtre, l'art, la culture et leur contribution efficace à l'édification de l'Algérie nouvelle", notant que "les œuvres de différentes régions du pays, en compétition à cette manifestation culturelle, ont permis de mettre en relief la diversité du patrimoine culturel et artistique dont l'Algérie recèle". Ce festival, organisé six jours durant au Théâtre Régional et à l'Université "Djilali

Liabès" de Sidi Bel Abbès, a vu entrer en compétition, dix représentations théâtrales. Le jury a salué le niveau des œuvres présentées par les troupes participantes, sous divers aspects, et a également appelé à "institutionnaliser ce Festival national de théâtre universitaire et l'organiser annuellement dans diverses universités du pays. Il a également exhorté les intervenants dans ce champ à enrichir et à diversifier les représentations du point de vue de la forme et du contenu, tout en mettant en avant les talents prometteurs, avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts pour l'animation culturelle en milieu universitaire, qui a permis l'émergence des énergies créatives chez les étudiants et fournir des espaces pour encourager l'échange culturel entre différentes universités.

Le commissaire du Festival et directeur des activités culturelles et de la vie étudiante au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rebgua Azzedine, a insisté, de son côté, sur l'aspect "formation", qui a été mis en avant dans cette édition, à travers le débat sur les spectacles avec la participation des professeurs et des spécialistes. La cérémonie de clôture de la quatorzième édition du Festival national du Théâtre universitaire "Mahieddine Bouzid" a honoré les dix troupes participantes et la représentation théâtrale couronnée du prix "Meilleur spectacle complet" et du meilleur rôle masculin et féminin, en plus d'honorer la famille du regretté artiste Mahieddine Bouzid, le jury et les animateurs des ateliers.

R.C

## Deux prix à Hollywood pour "For my Son" de Dhafer El Abidine

Le long-métrage tunisien "For my Son" (Ila l'Inbi) de l'acteur et réalisateur Dhafer El Abidine a remporté deux prix au Festival du film arabe de Hollywood organisé dans sa troisième édition du 17 au 21 avril 2024 au Look Cinemas Glendale à Hollywood. Il s'agit du prix spécial du jury pour le scénario co-écrit avec la tunisienne Safé Messaâdi et du prix du meilleur film décerné par l'association du Festival du film arabe de Hollywood. En sortie nationale depuis le 12 avril 2024, "Ila l'Inbi" est la deuxième œuvre produite par Dhafer El Abidine en tant que réalisateur après sa première expérience "Ghodwa" en 2021. A travers l'histoire d'un père saoudien et de son fils qui retourne au pays natal, après avoir passé longtemps à l'étranger, et qui se termine par un accident tragique... ce sont des sujets liés notamment à l'identité, l'appartenance, les sentiments complexes que vit l'émigré, l'attachement à la famille en dépit d'un père autoritaire qui refuse de dialoguer en forçant l'avenir de ses enfants, etc qui font la toile de fond du film. Outre Dhafer El Abidine comme acteur principal, le casting réunit les acteurs saoudiens Ibrahim Al Hassaoui, Summer Shesha, Ida Alkusa, Khairia Nazmi, Sarah Al Yafei ainsi que l'acteur jordanien Adam Abu Sakha, l'actrice britannique Emilia Fox et la star montante libanaise d'origine saoudienne Adam Zahar.

N.C

## La 27e édition de DocsBarcelona se penche sur la question du colonialisme

Du 2 au 12 mai, l'événement catalan montera le meilleur de la production documentaire mondiale à travers 50 titres à contenu fortement politique, analytique et critique. La 27e édition du Festival international du film documentaire de Barcelone, "DocsBarcelona", présente un échantillon des meilleures productions non-fictionnelles du monde, où le colonialisme est remis en question dans une structure actualisée : Docs&Pearls est la section compétitive officielle du festival ; Docs&Cat présentera les talents catalans et la section non compétitive, Docs&Love projettera six longs métrages consacrés aux différentes expressions de l'amour, tandis que les classiques Docs&Teens et DOC-U compléteront un festival qui, du 2 au 12 mai, projettera 40 longs métrages et 10 courts métrages. "DocsBarcelona" rendra également hommage au duo français Raymond Depardon - Claudine Nougaret, qui recevra le Prix Honorary Docs, ainsi qu'une rencontre et une rétrospective avec la projection de "Journal de France" (2012) et deux titres réalisés par Depardon : "Le 110 Tribunal de district : Moments of Trials (2004) et Modern Life (2008)". Le festival s'ouvrira également avec "Agent of Happiness", une coproduction hongro-houtanaise présentée à Sundance et réalisée par Arun Bhattacharj et Dorotya Zurbó, qui défie l'étiquette du Bhoutan comme pays le plus heureux de la planète. Grâce aux 15 titres de Docs&Pearls, six longs métrages analysent à la fois nos privilèges et les formes possibles de décolonisation. Fantômes de la Sierra Madre du Norvège Håvard Bustnes réfléchit sur la relecture occidentale des récits étrangers et sur le concept d'appropriation culturelle. Dans Our Land, Our Freedom, les cinéastes Meena Nanji et Zippy Kimundu alimentent le débat sur le passé colonial de la Grande-Bretagne et la propriété de terres qui n'ont jamais été restituées à leurs propriétaires. Rosinha et autres animaux sauvages, de Marta Pessoa, née à Lisbonne, s'intéresse également à un autre colonialisme exalté, le colonialisme portugais. Dans Fille de Gengis, des photojournalistes Kristoffer Juel Poulsen et Christian Als, le protagoniste est le chef d'un gang féministe violent luttant contre le colonialisme chinois. La lutte pour la survie d'une couturière au Cameroun est au centre de la production belge présentée en première à la Quinzaine des Réalistes de Cannes, Mambar Pierrette, de Rosine Mbakem. Et une protagoniste féminine apparaît également dans Pure Unknown, des Italiens Mattia Colombo et Valentina Cicogna, car il est centré sur le directeur d'un laboratoire d'anthropologie médico-légale dédié à l'identification et à l'enterrement des migrants anonymes noyés en mer. Mexican Dream de Laura Plancarte et Copa 71 de Rachel Ramsay et James Erskine mettent également en scène des femmes. La section officielle est complétée par le film présenté en première à Sundance "Eternal You", de Hans Block et Moritz Riesebeck, qui réfléchit sur la commercialisation du deuil ; "Pelikan Blue" de László Csáki, un documentaire d'animation suggestif et nostalgique ; et "Johatsu - Into" Thin Air d'Andreas Hartmann et "Arata Mori", qui parle des "évanouissements" du Japon, qui disparaissent de leur environnement pour commencer une nouvelle vie.

N.C

## L'Académie algérienne de la langue arabe annonce la création du Prix national des sciences de la langue arabe

L'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) a annoncé le lancement de la session constitutive de son Prix national des sciences de la langue arabe au titre de l'année 2024, visant ainsi à encourager les études et la recherche en sciences de la langue arabe et contribuer à sa diffusion. A cet effet, l'AALA invite les postulants à la compétition pour ce prix à soumettre leurs candidatures munies d'un manuscrit dans l'une des branches des sciences de la langue arabe. Le prix sera décerné à trois lauréats en plus de boucliers commémoratifs et de certificats d'appréciation, se réservant le

droit d'ajourner une partie du prix ou sa totalité, si les travaux soumis ne sont pas à la hauteur du niveau académique requis. Le montant global sanctionnant les trois prix a été fixé à un million de dinars algériens (1.000.000 DZD), dont la somme de 500.000 DZD qui sera adjugée au premier de ce concours, alors que le deuxième et le troisième de ce prix se verront attribuer les sommes de 300.000 DZD et 200.000 DZD respectivement. Les prix seront remis lors du Congrès annuel de l'AALA, dont la tenue coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la langue arabe en décembre pro-

chain. Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du président de l'AALA ou envoyé par courrier recommandé à l'adresse suivante : Monsieur le Président de l'Académie Algérienne de la Langue Arabe, 6, rue Colonel M'hamed Bouguerra El-Biar, BP 402, El-Biar, Alger - Algérie, avant la date limite de dépôt des œuvres, fixée au 15 octobre 2024. Fondé en 1986, l'Académie algérienne de la langue arabe, organisme national à caractère scientifique et culturel, vise à enrichir, promouvoir et développer la Langue arabe.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 913

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Ne sont pas labiles. 2 Dans le Deccan.- Interjection. 3 Presque séculaire. 4 Couvris de marques.- Fille d'Eurytos. 5 Montre son appartenance à un groupe.- En 81 ou en 12. 6 Patrie de Garibaldi.- Assiette.- Saint du nord, par l'est. 7 Pour faire sortir de l'église.- Vivement coloré. 8 Traverse Iakoutsk.- Chanteur du 'Kilimandjaro'. 9 Hallucino-gène.- Brillante. 10 Prendre la poudre d'escampette.- Unité indienne de masse. 11 Ne présentent pas de différences.- Sans gaine. 12 Telles des perruches.

Verticalement

1 Arbre de mort. 2 Firent entrer Babylone dans l'histoire.- Terre-Mère. 3 Princesse hindoue.- Ville du Gard. 4 Poète anglais.- Avec elles. 5 Rapporte moins que l'albatros.- Eut son centre d'observation. 6 Partie centrale de la Suède.- Lettres d'entreprise. 7 Débutent l'été. 8 Volcan sans fond.- Volcan indonésien.- Sur la rose. 9 Simplement par manque d'expérience. 10 Neveu d'Abraham.- S'attachent aux côlons. 11 Préposition.- Nom papal ou ville mexicaine.- Secrétaire de Dieu ? 12 Vers marins qui ont du panache.- Âne de Shakespeare.

Mots croisés grille N° 913

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 N'est pas nationale. 2 Châteaux de cartes. 3 P qui se prononce r.- Francium.- Face à l'envers. 4 Le grand fond.- Formule. 5 Pierre arlequine.- Cité mésopotamienne. 6 Dans le népenthès.- N'en est pas revenu. 7 Ne fait pas ou peu de perspectives.- Abrupts. 8 Singe.- Coupe de chevalier. 9 Traitements anti-sueur. 10 N'est pas droite.- Sans effets spéciaux. 11 Au-delà de simples critiques. 12 Sélénium.- Noyer en plusieurs exemplaires.

Verticalement

1 Viennoises. 2 Issue de secours. 3 Viennoise. 4 Sodium.- Pronom personnel.- On y ramait. 5 Des moments difficiles.- Oppidum méditerranéen, de haut en bas. 6 Apporte la preuve.- Village insulaire estonien. 7 Doublement vert.- Titre du Renaudot 1965 (deux mots). 8 Lysine décarboxylase.- Ce n'est pas un jeudi noir. 9 Coulée de lave.- Vierge.- Fin de mois. 10 Ne prendras pas en considération.- Proue de navire. 11 Pirate ou écrivain anglais(e).- S'est mis en ordre. 12 Le corps et le sang de Jésus-Christ.- Ville iranienne ou italienne.

## Visite guidée au profit des médias à l'EMP de Bordj El Bahri

L'École militaire polytechnique (EMP) "Chahid Taleh Abderrahmane" de Bordj El Bahri (Alger) a organisé, hier, une visite guidée au profit des médias nationaux en vue de faire connaître les techniques des différents modes de formation et les spécialités enseignées dans l'École. Cette visite s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'année 2023/2024 à travers l'organisation de visites aux différentes unités d'enseignement et de recherche et aux structures pédagogiques et de loisirs en vue de promouvoir les relations avec les médias qui constituent un trait d'union entre l'institution militaire et les différentes franges de la société. Au cours de cette visite, la délégation médiatique a visité les différentes installations pédagogiques et laboratoires de recherche. Elle a, également, pris connaissance de la qualité de la formation prodiguée aux étudiants et des différentes spécialités dispensées par l'École.

### HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:19	12:51	16:24	19:39	20:51

### Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

## TLEMCCEN

### Début de la 8ème édition du Concours national des étudiants de tajwid du Coran

La 8ème édition du Concours national des étudiants de la récitation du Saint Coran, tajwid et tartil, a débuté, hier, au niveau du nouveau pôle de l'Université "Abou Bakr Belkaid" de Tlemcen. La cérémonie inaugurale de la première phase qualificative à ce concours, organisée par la Direction des œuvres universitaires jusqu'au 27 de ce mois d'avril, a été marquée par la récitation de versets du Saint Coran par les participants et participantes, au nombre de 74 issus de 57 établissements d'enseignement supérieur du pays, dont 33 représentants des directions des œuvres universitaires, 18 des établissements universitaires et 6 écoles nationales d'enseignement supérieur, a-t-on signalé. La manifestation, organisée sous le slogan "Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah", comporte d'autres prime-times, sachant que les candidats seront évalués par un jury constitué d'imams et de personnalités disposant des "djazas" dans les 10 récitations fréquentes (Tilawaté El

Aachr), a précisé à l'APS le directeur des œuvres universitaires de Tlemcen, Belhanini Mohamed. L'annonce des résultats de ce concours est prévue, samedi prochain au niveau du Palais de la culture "Abdelkrim Dalil", par une cérémonie lors de laquelle les lauréats et lauréates, devant être retenus parmi 10 candidats, seront récompensés, a fait savoir le même source.

## OMS

### 154 millions de vies sauvées depuis 50 ans grâce aux vaccins

Les vaccins ont permis de sauver au moins 154 millions de vies ces 50 dernières années, soit l'équivalent de six vies chaque minute, selon une étude de l'OMS publiée, hier, par la revue scientifique The Lancet. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) souligne, dans un communiqué, que cette estimation est "prudente" car l'étude ne porte que sur la vaccination contre 14 maladies, y compris la diphtérie, l'hépatite B, la rougeole, la coqueluche, le tétanos ou encore la

fièvre jaune. "Grâce à la vaccination, jamais autant d'enfants n'ont pu survivre et se développer au-delà de leur cinquième anniversaire qu'à tout autre moment de l'histoire", a également commenté la directrice générale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Catherine Russell, dans le même communiqué. Elle appelle en particulier à accélérer les efforts pour atteindre les 67 millions d'enfants qui n'ont pas reçu un ou plusieurs vaccins pendant les années de la pandémie de Covid-19, durant lesquelles les services de santé ont été fermés ou fortement perturbés. L'OMS est particulièrement inquiète pour la rougeole. Près de 94 millions des 154 millions de vies sauvées depuis 1974 l'ont été grâce aux vaccins contre la rougeole, dont deux doses sont nécessaires. Mais 33 millions d'enfants ont encore manqué une dose de vaccin contre la rougeole en 2022 : près de 22 millions ont manqué leur première dose et 11 millions supplémentaires ont manqué leur deuxième dose. Or, une couverture de 95% ou plus avec 2 doses de vaccin est nécessaire pour protéger les communautés contre les épidémies. Actuellement, le taux de couverture mondiale de la première dose de vaccin contre la rougeole est de 83% et celui de la deuxième dose est de 74%, contribuant "à un nombre très élevé d'épidémies de rougeole" à travers le monde, s'inquiète l'OMS.

## EFFONDREMENT DU TOIT D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À ORAN

### Le Parquet de la République ouvre une enquête

Le Procureur de la République près le tribunal d'Essenia (Cour d'Oran), a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur l'incident de l'effondrement du plafond d'une classe dans l'école primaire "Saih Rahou" dans la commune de Boutléis (Oran), a indiqué mardi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal d'Essenia, informe l'opinion publique que parallèlement aux travaux de rénovation de la couche d'isolation au niveau de l'école primaire "Saih Rahou" dans la commune

de Boutléis, le plafond d'une des classes de l'école s'est effondré ce jour dans la matinée", selon le communiqué. Suite à cet effondrement, "six élèves ont été blessés et pris en charge sur le plan médical, dont quatre ont déjà quitté le centre de santé après avoir reçu les soins nécessaires, tandis que deux autres ont été gardés au CHU d'Oran", a ajouté la même source. Le Procureur de la République s'est rendu sur les lieux de l'accident, où il a "ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour déterminer les responsabilités", le parquet a fait savoir qu'"aucune perte humaine n'est à déplorer", lit-on dans le communiqué.

## ECHAT (EL TARF)

### Saisie de plus de 3 kg de mercure blanc argenté

Les éléments de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la commune d'Echatt, relevant de la Sûreté de wilaya d'El Tarf ont saisi plus de 3 kg de mercure blanc argenté destiné à la contrebande, a indiqué, hier, ce corps constitué. Le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, l'officier principal Hamza Djellab, a précisé que l'opération a donné lieu à l'arrestation d'un individu de 38 ans, connu pour s'adonner au trafic et à la contrebande de matières sensibles, dont la commercialisation est prohibée. Il a ajouté que les éléments de la BMPJ ont

agi à la suite d'informations reçues par les services de police faisant état de la présence d'un individu résidant en dehors de la wilaya d'El Tarf, figurant parmi les passagers d'un bus, et détenant une quantité de mercure blanc qu'il s'appropriait à commercialiser. A l'issue de l'enquête, un dossier judiciaire a été finalisé concernant cet individu, présenté devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour "possession d'une substance interdite et sensible (mercure blanc), sans pièces justificatives, à des fins de trafic" et de "commercialisation de matières dangereuses et toxiques".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 11 morts et 272 blessés en 24 heures

Onze personnes ont trouvé la mort et 272 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours de ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset où 09 personnes sont décédées et 13 autres ont été blessées dans un accident, survenu mardi en début de soirée, suite au renversement d'un véhicule sur la (RN-1), à une centaine

de kilomètres du village d'Arak en allant vers la commune d'In Amquel, a précisé la même source. A Oran, les secours de la Protection civile sont intervenus après l'effondrement du plafond d'une classe d'une école primaire dans la commune de Boutléis, causant des blessures à six élèves. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 02 incendies urbains dans les wilayas d'Alger et de Tizi Ouzou, a ajouté le communiqué.

## CHOLÉRA

### L'épidémie s'aggrave considérablement dans le monde



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a averti mardi que la flambée de l'épidémie de choléra s'est considérablement aggravée dans le monde. Cette alerte intervient alors que l'agence sanitaire onusienne a classé, en janvier 2023, la résurgence du choléra dans la catégorie 3 des urgences, son niveau le plus élevé. "Depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer", a déclaré lors d'un point de presse à Genève, le Chargé du choléra et des maladies diarrhéiques à l'OMS, Philippe Barboza. L'agence basée à Genève pointe du doigt l'intensification des effets du changement climatique, tels que les sécheresses et les inondations, et un manque criant de financement pour lutter efficacement contre la flambée du choléra. Selon l'OMS, 473.000 cas ont été signalés en 2022, soit deux fois plus qu'un an auparavant. Depuis le début de 2023, près de 825.000 cas de choléra dont

5.900 décès ont été signalés dans une trentaine de pays, selon un décompte effectué le 31 mars 2024. Pour le seul mois de mars 2024, plus de 25.000 nouveaux cas de choléra ont été signalés dans 16 pays de deux régions de l'OMS. Ces chiffres sont particulièrement alarmants dans les régions de l'Afrique et de la Méditerranée orientale. L'OMS considère que le risque mondial actuel lié au choléra "est très élevé et réagit de toute urgence pour réduire le nombre de décès et contenir les flambées dans les pays du monde entier", a fait valoir Mme Barboza. Selon l'OMS, la crise climatique actuelle, caractérisée par des sécheresses et des inondations fréquentes dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale, crée une situation idéale pour la propagation des épidémies de choléra. L'Ethiopie enregistre le plus grand nombre de cas, soit 4.000, et le Zim-

babwe, 3.588 cas pour le seul mois de mars 2024. Pour le seul mois de mars 2024, plus de 25.000 nouveaux cas de choléra ont été signalés dans 16 pays de deux régions de l'OMS qui a donné son aval cette semaine à un nouveau vaccin contre le choléra. Toutefois, les vaccins ne suffiront pas à résoudre le problème, souligne l'agence sanitaire mondiale, rappelant que l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, "sont les seules solutions durables et à long terme pour mettre fin à l'épidémie de choléra et prévenir d'autres épidémies. Depuis 2022, l'OMS a débloqué 16 millions de dollars de ses fonds d'urgence pour la lutte contre le choléra. Sans une augmentation urgente des fonds, l'OMS cessera d'apporter un soutien essentiel, ce qui mettra davantage de vies en danger dans les 23 pays qui signalent actuellement des flambées épidémiques.